

TD n°07 : Les règles de la Versification

– Suite –

4. Les sonorités :

a. Les rimes : ce sont les sons qui se répètent à la fin des vers. Selon leur *disposition* dans le texte poétique, elles se divisent en trois catégories :

1. Les rimes plates (suivies) : rimes dont la disposition est la suivante : aabb.

Une rime est plate lorsque la ou les dernières syllabes d'un mot à la fin du premier vers sont répétées à la fin du vers suivant, et c'est pour cette raison qu'elle porte le nom de « rime suivie ».

2. Les rimes croisées : il s'agit de la rime dont la dernière syllabe ou dernier son du premier vers est répétée vers la fin du troisième vers, tandis que le dernier son du deuxième vers est répété à la fin du quatrième vers. La disposition des rimes croisées est : abab.

3. Les rimes embrassées : ce sont les rimes dont le dernier son du premier vers se retrouve à la fin du quatrième vers, tandis que le dernier son du second vers se retrouve directement à la fin du troisième vers. La disposition est la suivante : abba.

- Autre que la disposition des rimes, on peut également déterminer la *qualité* de ces dernières et qui sont au nombre de trois :

1. Les rimes pauvres : c'est lorsqu'un seul son est répété dans le dernier mot à la fin du vers, ex : **coup/loup** (le son « ou » est le seul à être répété).

2. Les rimes suffisantes : elles sont très fréquentes dans la poésie française du XIXe siècle et elles se caractérisent par la répétition de deux sons dans une rime, ex : **chercher/lécher** (deux sons sont répétés : « ch » et « é »).

3. Les rimes riches : sont très rares dans les poèmes du XIXe siècle. C'est lorsque trois sons ou plus sont répétés dans une rime.

Ex1 : **universelle/ruisselle** (trois phonèmes sont répétés : « s », « è » et « l »).

Ex2 : **cendre/descendre** (les sons « c », « en », « d » et « r » sont répétés. Quatre sons en tout).

-Nous distinguons également deux types de rimes selon leur genre :

a. Rime masculine : c'est lorsque la rime se termine par une consonne ou un « é ».

b. Rime féminine : la rime est dite féminine lorsque celle-ci se termine par un « e ». Ex : fortune ; blessure...etc.

b. L'assonance et l'allitération :

1. L'assonance : figure de style qui consiste en la répétition d'une voyelle dans un ou plusieurs vers à travers le poème. Cette dernière produit un effet de réel en reproduisant par exemple le bruit du vent, du cours d'eau ou encore le son produit par certains animaux. Sa fonction est de donner une dimension réelle au poème (donner vie aux mots).

2. L'allitération : elle produit le même effet qu'une assonance, sauf que celle-ci consiste en la répétition d'une consonne à travers tout le poème ou du moins une partie.

-Ces deux figures de style produisent de la musicalité dans un poème, ce qui rend ce dernier encore plus vivant.

5. La syntaxe du vers :

Lorsqu'on étudie la syntaxe d'un poème, tout est à prendre en compte :

-Les types de phrases : déclaratives, impératives, exclamatives, interrogatives,...etc.

Les phrases interrogatives et exclamatives font partie des marques de la subjectivité.

-Les catégories de phrases : simples ou complexes.

-L'ordre syntaxique des phrases.

-La catégorie de mots prédominants dans le texte : verbes, adverbes, adjectifs, noms,...etc.

-Le mode et le temps des verbes.

-Les types d'adjectifs qualificatifs (mélioratif ou péjoratif).

-Les adverbes et les propositions (les indicateurs de lieu et de temps).

-Les déterminants : articles définis et indéfinis, adjectifs possessifs, adjectifs démonstratifs.

6. Le rythme :

Le vers est composé de groupes rythmiques. Un groupe rythmique est composé de syllabes.

Les groupes rythmiques sont séparés par des signes de ponctuation tels que la virgule, le point-virgule ou encore le deux-points. L'endroit où s'arrête un groupe rythmique est appelé **une coupe**. Lorsque le vers est divisé en deux, on appelle la moitié d'un vers un **hémistiche**. La coupe principale qui divise le vers en deux hémistiches identiques s'appelle la **césure**.

Exemple : « Sou/vent,/pour/s'a/mu/ser,//les hom/mes/d'é/qui/page

Coupe

Césure ou coupe principale

Ce vers contient trois groupes rythmiques :

Groupe rythmique n°1 : « Sou/vent » = » 2 syllabes

Groupe rythmique n°2 : « pour/ s'a/mu/ser » = » 4 syllabes

Groupe rythmique n°3 : « le/s hom/mes/ d'é/qui/page » = » 6 syllabes

La première coupe se situe entre la deuxième et la troisième syllabe.

La césure se trouve entre la sixième et la septième syllabe.

-Pour mesurer le rythme d'un poème, il nous suffit aussi d'étudier certains phénomènes rythmiques tels que :

a. L'enjambement : c'est lorsqu'une proposition déjà commencée dans un vers, se poursuit dans tout le vers suivant et même dans le vers d'après.

Exemple :

Je la vis hors de là sa pâture chercher,
Et courant par les champs, d'une fureur nouvelle
Ensangler la dent et la patte cruelle
Sur les menus troupeaux pour sa soif étancher.

b. Le rejet : c'est lorsqu'une proposition commencée dans un vers se termine au début du vers suivant et ne va pas plus loin.

Exemple :

C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

c. Le contre-rejet : c'est lorsqu'une nouvelle proposition commence au milieu ou vers la fin d'un vers et se prolonge pour l'essentiel dans le vers suivant.

Exemple :

Une louve je vis sous l'antre d'un rocher
Allaitant deux bessons : je vis à sa mamelle
Mignardement jouer cette couple jumelle,
Et d'un col allongé la louve les lécher.